

4.7 CHALLENGE DE DOUBLE DAMES

22 septembre au golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses, françaises ou étrangères, licenciées, ayant un index < 50 pour la série 18 trous et drapeau jaune ou index <50 pour la série 9 trous.

Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoirement enregistré par le Club ou la FFGolf avant la date limite d'inscription.

Les équipes devront être constituées d'une adulte née en 2007 ou avant et d'une jeune née en 2008 ou après.

Nombre d'équipes limités à 40.

FORME DE JEU

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

GREENSOME – 18 trous ou 9 trous score maximum limité à 9

Les 2 joueuses du "Camp" jouent chacune une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.

Départ à 10h en shot gun.

Jeunes filles jusqu'à U16				
Catégorie	Repères de jeu / Niveau de jeu			
U10	de 50 à 37	36 et moins		
Poussine	de 50 à 37	36 et moins		
Benjamine	de 50 à 45	de 44 à 24	de 23.9 à 6	5.9 et moins
Minime et plus	de 50 à 37	de 30 à 10	9.9 et moins	

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DE DOUBLES

Inscriptions par mail à competition@golf-centre.fr avant le 12 septembre 2024.

Droit d'inscription (GF + engagement) à régler le jour de la compétition à l'accueil du golf, sont de :

- 40 € par adulte sur 18 trous
- 25 € par adulte sur 9 trous
- 10 € par U16 sur 18 trous
- 6 € par U16 sur 9 trous
- 5 € pour les membres Limère – Donnery sur 9 ou 18 trous

PRIX

Une remise des prix sera organisée à l'issue de la compétition.

La Ligue récompensera les meilleures équipes en net et en brut avec une répartition en fonction du champ.